

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13042**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences du Langage - Mention Sciences du Langage - Spécialité Traduction-interprétation Langue des signes française-français

Nouvel intitulé : Science Du Langage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris VIII, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Il est apte à exercer le métier de traducteur et d'interprète langue des signes française/français c'est-à-dire d'assurer, dans le respect du code déontologique de la profession, l'interprétation et la traduction de la LSF vers le français et inversement, et ceci dans tout type de situation, en face-à-face (en liaison, conférence, réunion) ou à distance (traduction écrite, interprétation téléphonique, visio-interprétation). De plus, il est préparé à interpréter dans des domaines dits « spécifiques » : médical, celui de la santé mentale, social, scolaire, etc.

Le détenteur de ce diplôme est capable d'identifier la diversité des registres et usages en langue des signes.

Il est capable d'effectuer une interprétation consécutive et une interprétation simultanée.

Il maîtrise l'interprétation de liaisons et de conférences.

Il possède la capacité de s'adapter à la multiplicité des situations professionnelles et de préserver la distance nécessaire à l'exercice de l'acte d'interprétation.

Il connaît et est capable de tenir la ligne éthique et déontologique définie par les professionnels de l'interprétation en Langue des Signes.

Il possède en outre des compétences et des capacités générales pertinentes pour des fonctions variées :

Il a développé son sens de l'observation et du détail et est capable d'analyser et de synthétiser des données complexes à un niveau abstrait, ainsi que d'appliquer des connaissances abstraites à des problèmes concrets.

Il maîtrise les techniques avancées de la communication contemporaine pour la présentation et l'échange d'information.

Il est capable de concevoir, de mettre en place et de gérer des projets de façon autonome.

Il a une expertise solide en recherche documentaire qui lui permet de s'orienter de façon critique et efficace dans des domaines nouveaux.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme se destine aux métiers de l'interprétariat et de la traduction en langue des signes dans différents secteurs : administration, éducation, culture, secteur médical et autres.

Il peut prétendre aux emplois suivants :

-interprète en langue des signes française / français

- traducteur-interprète agréé par la Cour de Cassation ou près de la Cour d'Appel

- interprète d'affaires

- traducteur langue des signes française / français

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur 4 semestres, la certification s'obtient après une évaluation portant sur des unités d'enseignement et sur des stages, des rapports de stage ainsi qu' un mémoire de recherche. Au 1er et au 2e semestre, l'étudiant valide un total de 8 unités d'enseignement concernant les domaines thématiques suivants :

1 - Perspectives théoriques en sciences du langage

2 - Méthodologie en sciences du langage

3 - Traduction et interprétation

4 - Langue des signes française

5 - Linguistique et sociolinguistique

6 - Ethique et terrain.

Il fait un stage d'observation de 30 heures

Au 3e semestre, l'étudiant valide 4 unités d'enseignement dans le domaine des techniques d'interprétation, de la production langagière et culturelle, de la méthodologie de la recherche et du stage professionnel, et des outils spécialisés. Au 4e semestre, l'étudiant effectue un stage de pratique de 12 semaines (360 heures), qui fait l'objet d'un rapport, et rédige un projet de recherche.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs ayant contribué aux enseignements (100 %)
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants-chercheurs ayant contribué aux enseignements (100 %)
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants-chercheurs ayant contribué aux enseignements (100 %)
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants-chercheurs ayant contribué aux enseignements (100 %)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Enseignants-chercheurs ayant contribué aux enseignements (100 %)
Par expérience dispositif VAE	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 octobre 2005 relatif aux habilitations de l'Université Paris 8 à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www2.univ-paris8.fr/ove/>

Autres sources d'information :

www.univ-paris8.fr/sdl

Site Université Paris 8

Lieu(x) de certification :

Université Paris 8

2, rue de la Liberté - F 93526 Saint Denis CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 8

Historique de la certification :

Le master de Sciences du Langage comportait 4 spécialités dans la version habilitée pour le précédent quadriennal. (1. Linguistique théorique et descriptive, 2. Didactique des langues étrangères, 3. Interprétariat en langue des signes, 4. Traduction). La mention actuelle propose seulement les trois premières spécialités.

La spécialité « Traduction en langue des signes a été ouverte en 2006 à l'Université Paris 8.

Elle n'est plus co-habilitée avec l'université de Rouen.

Certification suivante : [Science Du Langage](#)